



CONSEIL MUNICIPAL
Compte-rendu de séance
du 14 août 2024
à 21 heures 00

Date convocation :	26/07/2024
Affichage :	26/07/2024
Membres du Conseil Municipal en exercice :	23
Présents :	17
Absents excusés :	4
Procurations :	2
Votants :	19

PRÉSENTS	Mmes Sylvaine GENDRON, Corinne LEBRUN, Elsa MARRE-LARTIGUE, Caroline PRIGENT, Anne-Emmanuelle RAMOND, Isabelle SENE, Valérie VANDON Mrs Paul-Marie BLANC, François BOMPAY, Francis CAMMAS, Jean-Pierre CERISIER, Éric CHELLE, Jacques DEJEAN, Christian DIEZ, Roland ESTRADE, Alain LARGE, Jean-Christophe SANCHEZ
ABSENT(E)S	Mmes Angeline BONNET, Pauline MARQUET Mrs Nicolas PAPAIX, Claude HELIN
PROCURATIONS	M. Cédric LAVIGNE à Mme Caroline PRIGENT Mme Muriel LUX à Mme Corinne LEBRUN
PRÉSIDENT	M. Paul-Marie BLANC
SECRÉTAIRE	M. Jean-Christophe SANCHEZ
ORDRE DU JOUR	<p><u>Commande publique</u></p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Attribution des marchés de travaux – construction d’une médiathèque 2. Attribution du marché d’aménagement d’un terrain multisports <p><u>Décisions du Maire :</u></p> <p>24-063 – commande publique : Avenant n°1 à la mission de contrôle technique pour l’extension de l’accueil de loisirs</p> <p>Questions diverses</p>

M. le Maire ouvre la séance à 21 heures 04.

Il procède à l’appel et fait état des procurations.

Le quorum étant atteint, il propose au Conseil municipal de désigner M. Jean-Christophe SANCHEZ en qualité de secrétaire de séance.

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

M. le Maire demande s'il y a des remarques sur le compte rendu de la séance du 1^{er} juillet 2024 et le soumet à approbation.

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

COMMANDE PUBLIQUE – Attribution des marchés de travaux – construction d'une médiathèque

Rapporteur : Mme Corinne LEBRUN

Il est rappelé au conseil municipal le projet de construction d'une médiathèque pour lequel une consultation en procédure adaptée, comprenant 11 lots, a été lancée le 29 mars 2024. À l'issue de la consultation, 23 offres ont été réceptionnées en date du 30 avril 2024.

Une première analyse des offres a été effectuée par le maître d'œuvre en charge du projet, Cabinet d'Architecture – Archéa architectes, M. François Arcangeli. A l'issue de cette analyse, une négociation technique et financière a été lancée sur certains lots. Il a également été proposé que soit déclaré sans suite le lot n°2 « charpente » (cf. délibération n°24-060 du 1^{er} juillet 2024), lot dont la nouvelle consultation est en cours.

A l'issue de la seconde analyse, il est proposé de retenir, au regard du rapport d'analyse des offres et des critères de jugement mentionnés au règlement de consultation :

N° du lot	Entreprise	Adresse	Montant HT
1 - Gros œuvre/VRD	COMMINGES BATIMENT	15 ter avenue de Saint Girons – 31260 SALIES DU SALAT	384 973.11 €
2 – Charpente métallique/couverture zinc	Déclaré sans suite par délibération en date du 1 ^{er} juillet 2024 Et en cours de re consultation		
3 – Etanchéité	GDC	19 bis rue Gaston Evrard – 31094 TOULOUSE	8 585.40 €
4 - Menuiseries extérieures	APF	17 route de Montberon - 31620 LABASTIDE SAINT SERNIN	108 593.34 €
5 - Menuiseries intérieures	EYCHENNE ET FILS	11 route de Daumazan – 09350 SABARAT	14 800.50 €
6 – Cloisons doublages/FP	PAGES ET FILS	12 rue Paul Guilhem – 31290 VILLEFRANCHE DE LAURAGAIS	160 364.28 €
7 - Electricité courants forts/faibles	L2E	15 impasse de la gravette – 31150 GRATENTOUR	62 700.00 €
8 – CVC/plomberie sanitaire/géothermie	Groupement PYREThERM (mandataire) ET BIO ENERGIES DIFFUSION	3 impasse du Crabère 31800 ESTANCARBON	213 241.53 €

9 - Carrelage faïence	CERM-SOLS	94 chemin de la Peyrette 31170 TOURNEFEUILLE	11 529.36 €
10 - Peinture	LORENZI	2 avenue Gutenberg – 31120 PORTET SUR GARONNE	9 968.00 €
11 - Sol souple	CERM-SOLS	94 chemin de la Peyrette 31170 TOURNEFEUILLE	24 290.13 €

Pour un montant total de 999 045.65 € HT.

Monsieur le Maire précise que sur le lot 8 CVC/plomberie sanitaire/géothermie, l'entreprise BIO ENERGIES DIFFUSION a déclaré lors du dépôt de son offre un sous-traitant pour les prestations de forages. Il s'agit de l'entreprise PRO FORAGE – ZA Bogues route de Toulouse – 31570 ESCALQUENS pour un montant total de 23 654 € HT en paiement direct.

Madame Valérie Vandon s'interroge sur le lot 2 charpente. Réponse : le lot 2 est en cours de re consultation, la limite de remise des offres est fixée au 13 septembre 2024.

Monsieur Eric Chelle, mitoyen du futur bâtiment de la médiathèque demande si les travaux de reprise du mur et de la cheminée sont compris dans le marché. Réponse oui, dans le lot gros œuvre. (Pour rappel, lors de la démolition des anciens bâtiments du site de la future médiathèque, un conduit de cheminée et des poutres ont dû être démolis. La façade est actuellement protégée mais ne peut rester en l'état).

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

COMMANDE PUBLIQUE – Attribution du marché d'aménagement d'un terrain multisports

Rapporteur : M. le Maire

Il est rappelé au conseil municipal le projet d'aménagement d'un terrain multisports, en lieu et place du terrain actuel, pour lequel une consultation en procédure adaptée a été lancée le 22 mars 2024. À l'issue de la consultation, 9 offres ont été réceptionnées en date du 22 avril 2024 (une entreprise a déposé 2 fois son offre, aussi conformément au code de la commande publique, seule la dernière offre a été ouverte).

Au regard du rapport d'analyse des offres, produit par le service marchés publics de la commune, et des critères de jugement mentionnés au règlement de consultation, il est proposé de retenir :

L'entreprise SPTM domiciliée 1645 route de Trixe – ZI de Trixe à BRESSOLS (82710).

Pour un montant de 44 698.00 € HT correspondant à l'offre de base + la variante 3 « kit de basket extérieur »
(cette offre comprend également la maintenance pour la 1^{ère} année post année de parfait achèvement)

(les variantes 1 et 2 n'ont pas été retenues)

VOTE	Pour :	19
	Contre :	0
	Abstention :	0

INFORMATIONS DIVERSES : Néant

DECISIONS MUNICIPALES :

24-063 – commande publique : Avenant n°1 à la mission de contrôle technique pour l'extension de l'accueil de loisirs

QUESTIONS DIVERSES :

M. Le Maire lève la séance à 21h33.

Le Maire
Paul-Marie BLANC



Le Secrétaire de séance
Jean-Christophe SANCHEZ